

Nous vous servons mieux car nous vous écoutons.

**UN MEILLEUR CHOIX POUR UN SERVICE DE MEILLEURE QUALITÉ**

UN MEILLEUR CHOIX POUR UNE AFRIQUE MEILLEURE

EN SAVOIR PLUS

Ecobank  
La Banque Panafricaine

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com) Prix: 300F cfa

**ECO & FINANCES**

Journal des entrepreneurs

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**BRVM**

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest

**UMOA**

# Le taux d'inflation est ressorti à 4,1%, en glissement annuel au deuxième trimestre 2024

Page 3

**SUIVI DE LA PREMIÈRE REVUE DE LA FEC**

Vers un décaissement de la deuxième tranche **P.4**



**1ÈRE ÉDITION DE «THE POWER OF L.A.W.»**

L'événement tiendra ses promesses du 5 au 8 février 2025 **P.2**



**MALI**

200 milliards de FCFA débloqués pour rembourser une partie de la dette intérieure **P.6**

Le Ministère de l'économie et des finances du Mali a décidé d'allouer 200 milliards de FCFA au trésor public pour apurer une partie de la dette intérieure. Cette opération de paiement des dettes des opérateurs économiques et des...

**OTR**

HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PARCS DE VEHICULES D'OCCASION

Lundi à vendredi : 07h30 à 17h30

Samedi : 08h00 à 16h00

Office Togolais des Recettes - OTR

**CANALBOX**

VIVEZ L'INTERNET ILLIMITE

RETROUVEZ LA NOUVELLE RÉFÉRENCE DE VOTRE BOX POUR VOUS RÉABONNER ET INTRODUIRE VOS REQUÊTES COMMERCIALES

8866 [www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)

Coût de l'appel : 20 FCFA

A L'ARRIÈRE DE LA BOX

SMS CANALBOX-TG

1ère édition de «The Power of L.A.W.»

## L'événement tiendra ses promesses du 5 au 8 février 2025

*La capitale togolaise, Lomé, se prépare à accueillir la 1ère édition de « The Power of LAW », un événement d'envergure internationale. Organisée par le Centre International d'Arbitrage et de Médiation (CIAM) en partenariat avec l'Association Internationale pour le Développement de l'Arbitrage en Afrique (AIDAA), la première édition de « The Power of L.A.W. » se tiendra du 05 au 08 février 2025. Sous le haut parrainage du Président de la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, cet événement unique dans l'espace OHADA rassemblera des experts et opérateurs des secteurs maritime et financier du monde entier.*

Joël JAY

L'un des principaux objectifs de « The Power of L.A.W. » est de mettre en lumière les avantages des modes alternatifs de règlement des litiges (MARL), notamment dans les secteurs maritime et financier en Afrique. En réunissant des praticiens de renom à l'échelle internationale, des experts du domaine, ainsi que des opérateurs économiques, cet événement vise à créer un cadre de réflexion sur les défis actuels auxquels sont confrontées ces industries, et à proposer des solutions



innovantes et durables.

Au cœur de cette rencontre, des débats de haut niveau et des ateliers spécialisés permettront d'explorer les enjeux spécifiques liés aux conflits commerciaux en Afrique, et d'offrir des perspectives sur les meilleures pratiques pour leur résolu-

tion. Le rôle de l'arbitrage, de la médiation et d'autres mécanismes de règlement de litige sera au centre des échanges, avec une attention particulière portée aux spécificités du cadre juridique OHADA et aux réalités économiques africaines. Ce forum est également

l'occasion de mettre en avant le positionnement stratégique de Lomé en tant que plateforme incontournable pour les affaires en Afrique de l'Ouest. Avec ses infrastructures financières de premier plan, telles que la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), la holding Ecobank (ETI), ainsi que la CICA-RE, Lomé se présente comme une capitale financière dynamique.

Son port autonome en pleine expansion, associé à une connectivité internationale croissante, renforce son rôle de hub régional, facilitant le commerce maritime à l'échelle continentale et mondiale. « The Power of L.A.W. » entend s'appuyer sur ces atouts pour faire de Lomé un point central des discussions sur les mécanismes juridiques et financiers innovants, capables de soutenir le déve-

loppement des affaires en Afrique.

Enfin, cet événement se veut être plus qu'une simple conférence. Il se positionne comme un espace de dialogue entre praticiens et professionnels, leur offrant une plateforme pour partager leurs expériences, leurs visions et surtout, développer des collaborations durables.

### À propos du CIAM

Créé en 2019 par l'AIDAA, le Centre International d'Arbitrage et de Médiation (CIAM) est une institution spécialisée dans le règlement des litiges maritimes et financiers. Depuis sa création, le CIAM s'est imposé comme une référence internationale, offrant des solutions d'arbitrage et de médiation adaptées aux besoins des opérateurs économiques du secteur.

## Partenariat Togo-BADEA

### Le chef de l'Etat a reçu Sidi Ould Tah

*Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu ce 21 octobre 2024, avec le Directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).*

Monsieur Sidi Ould Tah a partagé avec le chef de l'Etat, la situation de la BADEA et l'état du partenariat entre notre pays et son institution.

« J'ai eu l'honneur d'être reçu par Son Excellence, Monsieur le Président de la République. L'objet de cette audience était de présenter à Son Excel-

lence, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, les derniers développements au sein de la Banque, mais aussi les perspectives de partenariat avec le Togo » a-t-il précisé.

Le Directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BA-

DEA) s'est félicité des orientations du Président de la République pour renforcer ce partenariat. A l'occasion, il a réaffirmé l'engagement de l'institution à accompagner davantage la politique de développement du Président de la République. « C'était aussi une opportunité pour moi de recueillir les priorités du pays à travers Son Excellence et de réitérer l'engagement de la BADEA et du Groupe de coordination arabe à continuer d'apporter tout leur ap-

pui aux priorités de Son Excellence Monsieur le Président de la République, en particulier dans le secteur des infrastructures, de l'énergie et de l'agriculture » a indiqué Monsieur Sidi Ould Tah.

Partenaire de longue date du Togo, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) est une institution financière destinée au développement de la coopération économique, financière et technique arabo-afri-

caine. A ce titre, la BADEA appuie le pays dans la mise en œuvre des projets à fort impact social et économique notamment dans les secteurs des infrastructures routières, d'hydraulique, de l'énergie, de l'éducation, de la santé. L'institution accompagne également le secteur privé togolais à travers des appuis techniques et financiers.

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: [ecofinances.infos@gmail.com](mailto:ecofinances.infos@gmail.com)

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com)

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan

derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

#### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

#### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

#### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Anissatou AFFO

#### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

#### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

#### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

UMOA

# Le taux d'inflation est ressorti à 4,1%, en glissement annuel au deuxième trimestre 2024

Selon le rapport sur la politique monétaire de l'UMOA récemment rendu public par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), le taux d'inflation dans l'Union est ressorti à 4,1%, en glissement annuel au deuxième trimestre 2024, après 2,9% un trimestre plus tôt.

**Patience SALLAH**

D'après l'institution financière, cette progression du niveau général des prix dans l'Union, comparativement à la même période de l'année précédente, est ressortie à 4,1% au deuxième trimestre 2024, en hausse par rapport à son niveau de 2,9% le trimestre précédent. Cette accélération est essentiellement imputable aux composantes « Produits alimentaires » (+5,9% contre +3,4%) et « Logement » (+4,1% contre +3,2%). La décélération des prix, notée pour la composante « Transport » (+2,1% contre +2,5%), a permis d'atténuer cette tendance. Le renchérissement des produits alimentaires au cours du trimestre sous revue est observé dans la plupart des pays de l'Union. Il s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs d'offre, notamment des tensions sur les marchés céréaliers de l'Union, liées à une offre insuffisante consécutive aux résultats de la campagne agricole 2023/2024. Cette campagne a enregistré une faible augmentation de la production céréalière (+2,0%), comparée à la forte progression de la campagne précédente (+17,0%). En parallèle, des contraintes d'offre sur le marché des tubercules ont été relevées, dues à la faible performance de la production de la campagne 2023/2024. En outre, les entraves aux circuits d'approvisionnement, résultant des restrictions des échanges prises par certains pays, combinées à la persistance de l'insécurité, intensifient les pressions inflationnistes sur les marchés des produits alimentaires de l'Union. Par ailleurs, la remontée des coûts du fret (+135,2% au deuxième trimestre contre +61,2% un trimestre plus tôt) contribue également à ces pressions inflationnistes.

Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des primes d'assurance contre les risques pour les navires marchands traversant la mer Rouge et par la hausse des coûts logistiques pour les navires contraints de contourner des zones à risque, en raison de l'aggravation des tensions au Moyen-Orient. Cette situation se traduit par une remontée progressive des cours internationaux des denrées alimentaires importées par l'Union, avec une hausse de 1,7% au deuxième trimestre 2024 contre une baisse de 4,4% trois mois plus tôt, portée notamment par le riz, le lait et l'huile. En conséquence, les prix des céréales se sont accrus de 9,0% au deuxième trimestre 2024, contre une hausse de 4,0% le trimestre précédent. Les tensions sont notées également pour les tubercules (+10,8% contre +6,8%), les légumes secs (+8,9% contre +1,3%), les sels et épices (+8,7% contre +2,8%), le poisson frais (+4,8% contre +2,5%) et la viande (+2,6% contre +1,8%). S'agissant de la composante "logement", le regain d'inflation est lié à la hausse des prix des combustibles solides (+11,9% contre +10,5%), plus particulièrement ceux du bois et du charbon de bois, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Sénégal, en raison de l'accroissement des coûts d'acheminement vers les grands centres urbains. La hausse des prix du logement résulte également du renchérissement de l'alimentation en eau (+3,1% contre +1,4%), en particulier de l'eau potable vendue aux bornes fontaines au Niger dont la contraction de l'offre au cours du trimestre sous revue s'est traduite par une accélération des prix (+15,5% contre +2,1%). Au niveau de la fonction "transport", la décélération des prix enregistrée s'explique par le ralentissement des

prix des carburants et lubrifiants (+1,3% contre +1,6%) dans un contexte de décélération des cours mondiaux du pétrole. Les tensions récentes sur les prix sont portées par un nombre plus réduit de biens et services. En effet, la proportion des produits ayant connu des hausses significatives (supérieures à 3,0%) est ressortie à 31,0% en juin 2024 contre 34,1% en mars 2024. En revanche, l'indice de la persistance de l'inflation qui mesure la vitesse avec laquelle le taux d'inflation revient à son niveau d'équilibre de long terme suite à un choc, est passé de 0,46 en mars 2024 à 0,52 en juin 2024, soit une augmentation de 0,6 point. Cette évolution traduit une accentuation de l'écart entre l'inflation actuelle et sa tendance de long terme. En particulier, l'indice de la persistance de l'inflation des produits alimentaires, est passé de 0,48 en mars 2024 à 0,52 en juin 2024, soit une augmentation de 0,4 point. L'analyse selon la nature révèle une progression des prix des biens de 3,7% après une hausse de 2,4% un trimestre plus tôt, en lien essentiellement avec le renchérissement des produits alimentaires. Quant aux tarifs des services, leur niveau s'est accru de 2,4% au cours de la période sous revue, contre une hausse de 2,3% le trimestre précédent, du fait du redressement des prix des services d'hébergement (+4,5% contre +1,7%) et de communication (+0,7% contre 0,0%). Le taux d'inflation sous-jacente, qui mesure l'évolution du niveau général des prix hors produits frais et énergie par rapport à la même période de l'année précédente, est ressorti à 2,6% au deuxième trimestre 2024, après une progression de 2,0% un trimestre plus tôt. Cette évolution est en rapport avec le renchérissement de quelques denrées alimentaires qui entrent dans le champ de l'indice sous-jacent,



notamment les légumes secs (+8,9%), les farines (+2,7%) et la viande (+2,6%). Quant aux produits non alimentaires inclus dans l'inflation sous-jacente, les tensions sur leurs prix concernent notamment les services d'hébergement et de communication. S'agissant des prix des produits frais, ils ont progressé de 7,8% au deuxième trimestre 2024, après 4,9% le trimestre précédent, en lien avec le renchérissement de certains produits alimentaires, notamment les tubercules (+10,8%), les céréales non transformées (+9,0%) et le poisson frais (+4,8%). Ceux des produits énergétiques se sont accrus de 5,9% au deuxième trimestre 2024, après une progression de 4,2% le trimestre précédent, du fait de la hausse des prix du charbon de bois ainsi que du renchérissement du gaz, notamment au Niger (+2,0% contre une stabilité). L'analyse par pays laisse apparaître une accélération des prix au cours du trimestre sous revue au Niger (+13,2% contre +7,8% précédemment), en Côte d'Ivoire (+4,2% contre +3,5%), au Togo (+3,6% contre +2,7%), en Guinée-Bissau (+2,9% contre +2,6%), au Bénin (+2,1% contre -0,3%) et au Mali (+2,1% contre -0,5%). En revanche, il est noté une baisse de l'inflation au Sénégal (+1,9% contre +2,6%) et une stabilité au Burkina avec un taux de +3,2%. La forte accélération relevée au Niger (+5,4 pdp) est principalement liée au renchérissement des céréales locales (+38,8% contre +21,9%). Cette augmentation s'explique notamment par la baisse de 15,1% de la production céréalière de

la campagne 2023/2024. Les perturbations au niveau de la chaîne d'approvisionnement en produits alimentaires induites par le maintien de la fermeture des frontières avec le Bénin ont également alimenté les tensions sur les prix. Ces facteurs ont entraîné une hausse des prix du maïs (+61,2%), du riz importé (+40,9%) et du mil (+21,1%) dans ce pays, avec des effets induits sur les coûts des services de restauration. Le regain de l'inflation en Côte d'Ivoire (+0,7 pdp) est lié à la remontée des prix des produits alimentaires (+6,7% contre +6,0%) dont la contribution à l'inflation est ressortie à 2,3 pdp au cours du trimestre sous revue. En effet, dans un contexte d'atonie de l'offre de certains produits alimentaires de grande consommation dans ce pays, des augmentations significatives des prix sont observées notamment pour le poisson frais (+9,2% contre +1,8%), la viande (+3,0% contre +1,6%) et les légumes frais (+5,3% contre +3,1%). 73. S'agissant du Togo, l'accélération des prix (+0,9 pdp) résulte principalement de la hausse des prix des produits alimentaires (+7,2% contre +4,9%), en lien avec le renchérissement des céréales (+5,6% contre -1,2%). L'évolution notée au niveau des céréales est portée par l'augmentation du prix du maïs (+13,2%) qui serait liée à un approvisionnement peu suffisant des marchés. Le tubercules et renchérissement plantains des s'explique essentiellement par la progression du prix de l'igname, en rapport avec l'épuisement précoce des stocks, induit notamment par la demande en provenance des pays limitrophes.

## A vendre

### A la Caisse

-Une villa sur 824 m2 avec piscine de 4 chambres salomoderne et une chambre ami avec une dépendance avec titre foncier

-Une villa sur 1280 m2 en angle de rue avec titre foncier de 5 chambres salon ; deux chambres amis et une grande salle

-Une villa sur 608 m2 avec titre foncier de 3 chambres salon en angle de rue.

### A vendre

-Une villa R+2 très moderne de 5 chambres +2 salons ; 2 cuisines ; 2 bars ; 2 dépendances ; une piscine et une paillote à Agoe assiyeye avec titre foncier ;

-Deux (02) lots collés à zanguera avant l'ancien péage en angle de rue avec un titre foncier global

-Dix (10) lots collés à zanguera avant l'ancien péage et à 30 m du goudron avec titre foncier.

Contact : (00 228) 90 05 05 08 ou le 99 06 96 71

Suivi de la première revue de la FEC

## Vers un décaissement de la deuxième tranche

*Une mission du Fonds monétaire international (FMI) a séjourné au Togo du 7 au 18 octobre 2024 dans le cadre du suivi de la première revue de la Facilité élargie de crédit (FEC), un programme approuvé en mars 2024 par le Conseil d'administration de l'institution. Cette mission s'inscrit dans un contexte où le Togo aspire à consolider sa situation économique et à garantir la continuité de ses réformes.*

Anissatou AFFO

Le chef de la mission, Hans Weisfeld, a rencontré le ministre de l'Économie et des finances, Essowè Georges Marcola, le jeudi 17 octobre. Au cours de cette rencontre, M. Weisfeld a exprimé sa satisfaction quant à la mise en œuvre du programme, soulignant que « la mise en œuvre du programme se porte très bien » au Togo. Cette mission s'inscrit dans un contexte où le Togo s'apprête à bénéficier, le 17 décembre 2024 prochain, d'un décaissement d'une deuxième tranche de la FEC. Cependant, le FMI souhaite d'abord s'assurer que les résultats du premier décaissement répondent aux critères établis. Cela implique une analyse rigoureuse des réformes économiques mises en place et de leur impact sur la croissance et la stabilité financière du pays.

« Le Togo est entrain de mettre en œuvre un programme de politique économique et financier qui est soutenu techniquement et financièrement par le Fonds monétaire international (FMI). L'objectif est premièrement d'assainir les finances publiques en réduisant graduellement le déficit budgétaire et ceci d'une façon qui ne nuit pas à la croissance et aussi d'une façon à renforcer l'inclusion qui est un élément central sur lequel ne transige pas le fonds et même lors d'une rigueur fiscale très forte. Deuxièmement, mettre en place certaines réformes qui pourraient mieux aider encore le Togo à renforcer la croissance et à limiter certains risques. Nous avons constaté que

la mise en œuvre du programme se porte très bien et je crois pouvoir dire en ce moment que nous avons un accord au niveau du service du FMI avec le gouvernement et j'espère que le conseil d'administration confirmera cet accord le 17 décembre prochain et si c'est le cas le FMI décaissera une nouvelle tranche de soutien financier au Togo », a déclaré Hans Weisfeld, le chef de la mission du FMI en séjour au Togo.

Le soutien du FMI est crucial pour le Togo, qui cherche à renforcer ses capacités budgétaires et à améliorer la gouvernance économique. La FEC représente une opportunité significative pour le gouvernement togolais d'accélérer les réformes nécessaires afin de créer un environnement propice à l'investissement et au développement.

Du côté togolais, ce soutien financier est perçu comme une opportunité de poursuivre les réformes nécessaires pour améliorer la gouvernance économique et attirer davantage d'investissements étrangers. Le gouvernement est déterminé à démontrer sa capacité à utiliser ces ressources de manière efficace pour le développement économique du pays.

Pour le ministère de l'Économie et des Finances togolais, Essowè Georges Barcola, cette mission a été un succès à travers les résultats obtenus et comme l'assistance peut le constater lesdits résultats ont obtenus grâce aux orientations de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République qui avait donné des instructions à mon prédé-



cesseur pour conclure cet accord et qui l'a ensuite instruit également de la façon à conduire cette première revue de la mission du FMI dans notre pays. Bien évidemment ces résultats sont à mettre à l'actif du Chef de l'État.

« Nous devons poursuivre nos engagements et pour ce faire, nous nous devons de nous acharner au travail. Que nous maintenions le rythme de nos engagements et surtout, pour que la croissance soit inclusive comme le répète tout le long de cette mission le premier responsable Monsieur Hans Weisfeld. La croissance inclusive, le FMI insiste beaucoup là dessus et depuis une certaine période, les budgets qui sont adoptés réservent une part importante au social, en exemple le budget de la feuille de la route, montre que les dépenses sociales occupent 48% sur un montant prévu de 1300 milliards. Des dépenses allouées pour le bien être social des populations et des démunis. Actuellement nous sommes entrain de mettre, sur pied un programme permettant d'identifier les personnes vulnérables de sorte que

l'on puisse orientée le soutien de l'État envers les couches en question ou populations là. Et c'est un bon programme soutenu par le fonds monétaire international (FMI). Dans les dépenses 2024 -2025, une part importante est aussi consacrée au PURS (le Programme d'urgence pour la Région des Savanes). Le programme comporte deux volets vous savez tous, sécuriser et donner la possibilité aux populations d'être dans les meilleures conditions sociales possibles. En 2025, ce programme va se poursuivre pour permettre aux populations de la zone des savanes de pouvoir être mieux protégées ».

À l'issu des discussions, quelques conclusions ont été retenus par Georges Barcola : la croissance, initialement estimée à 6,6 % pour fin 2024, devrait finalement se situer entre 5,3 % et 6 %. Il a également indiqué que l'inflation est en baisse, tout en rassurant sur le taux d'endettement, qui restera en dessous des normes communautaires ; pour les 3 ans à venir, 2025, 2026 et 2027, dans le Cadre budgétaire à moyen terme

du Togo (CDMT), l'engagement a été prise pour avoir en 2025 un déficit de 3% et c'est un engagement communautaire pris par l'uemoa et le Togo vient de confirmer son maintien en ayant un déficit de 3% ; les recettes tant fiscales que les recettes non fiscales seront améliorer; pour finir, le Togo a profité de cette mission pour partager son expérience avec le FMI en matière de gouvernance et d'amélioration du climat des affaires.

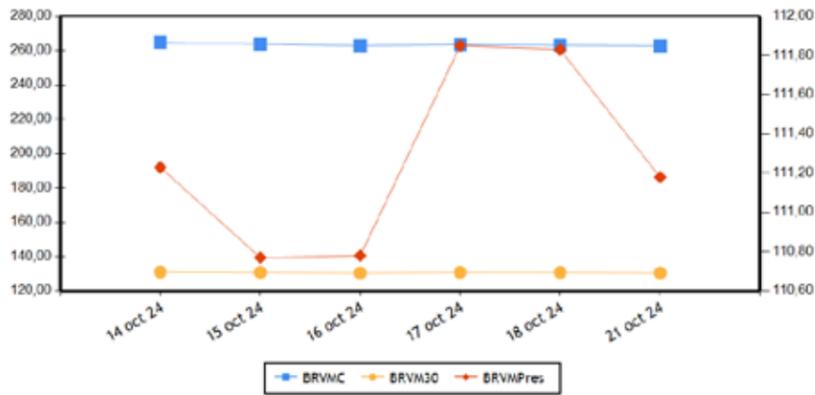
Le passage de la mission du FMI au Togo en octobre 2024 témoigne d'un intérêt croissant pour renforcer les liens entre le pays et les institutions financières internationales. Si le Togo continue sur cette lancée, le pays pourrait non seulement bénéficier de la seconde tranche de la FEC, mais également tracer un chemin vers une croissance durable et inclusive. Les mois à venir seront cruciaux pour prouver que les efforts déployés sont en phase avec les exigences du FMI et les aspirations de la population.

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>262,71</b>
Variation Jour	-0,15 %
Variation annuelle	22,68 %

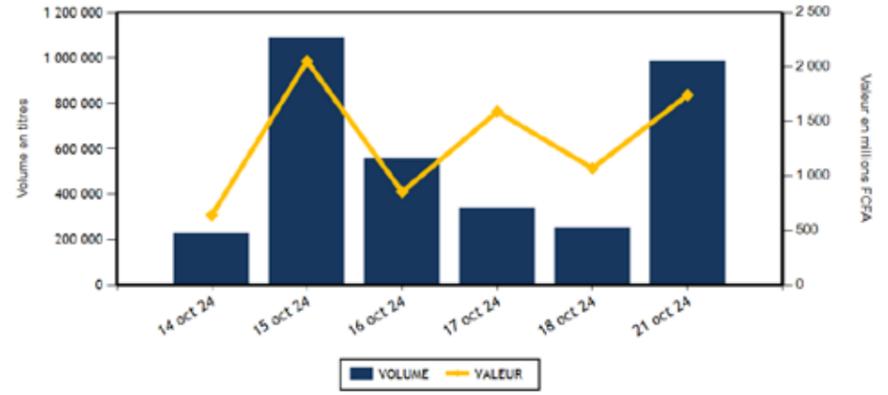
<b>BRVM 30</b>	<b>130,46</b>
Variation Jour	-0,26 %
Variation annuelle	20,96 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>111,18</b>
Variation Jour	-0,58 %
Variation annuelle	9,57 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	9 536 106 395 077	-0,15 %
Volume échangé (Actions & Droits)	886 626	332,03 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	943 048 795	54,47 %
Nombre de titres transigés	41	0,00 %
Nombre de titres en hausse	8	-20,00 %
Nombre de titres en baisse	16	33,33 %
Nombre de titres inchangés	17	-10,53 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 523 455 303 183	-0,28 %
Volume échangé	99 276	110,90 %
Valeur transigée (FCFA)	799 714 225	73,44 %
Nombre de titres transigés	3	-66,67 %
Nombre de titres en hausse	1	-75,00 %
Nombre de titres en baisse	2	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	15 000	7,14 %	72,41 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	760	7,04 %	60,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	2 295	6,99 %	72,56 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 495	5,91 %	-35,16 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	2 120	5,47 %	43,73 %

**PLUS FORTES BAISES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 755	-7,39 %	-33,52 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	1 950	-7,14 %	2,63 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	645	-3,73 %	-23,21 %
UNIWAX CI (UNXC)	445	-3,26 %	-16,82 %
SOGB CI (SOGC)	4 320	-1,59 %	32,11 %

**INDICES PAR COMPARTIMENT**

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	111,18	-0,58 %	9,57 %	229 652	696 797 855	8,38
BRVM-PRINCIPAL	36	130,68	-0,02 %	25,70 %	656 974	246 250 940	12,28

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	126,10	2,18 %	24,81 %	18 410	55 559 500	18,64
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	698,56	-0,38 %	31,44 %	213 342	597 704 975	9,99
BRVM - FINANCES	15	99,44	-0,25 %	15,07 %	592 063	178 306 530	5,90
BRVM - TRANSPORT	2	353,64	0,00 %	6,85 %	2 483	3 581 790	4,59
BRVM - AGRICULTURE	5	186,14	-0,58 %	15,21 %	53 956	94 800 800	13,20
BRVM - DISTRIBUTION	7	336,91	-0,67 %	2,65 %	6 351	13 081 640	43,48
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	802,02	0,00 %	-27,78 %	21	13 560	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,32
Taux de rendement moyen du marché	8,18
Taux de rentabilité moyen du marché	10,11
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	155
Volume moyen annuel par séance	416 743,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 219 332 041,39

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	25,76
Ratio moyen de satisfaction	29,10
Ratio moyen de tendance	112,99
Ratio moyen de couverture	88,50
Taux de rotation moyen du marché	0,08
Prime de risque du marché	3,94
Nombre de SGI participantes	33

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)  
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma  
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01  
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85  
 Fax : +225 20 32 66 84  
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org



Mali

## 200 milliards de FCFA débloqués pour rembourser une partie de la dette intérieure

*Le Ministère de l'économie et des finances du Mali a décidé d'allouer 200 milliards de FCFA au trésor public pour apurer une partie de la dette intérieure. Cette opération de paiement des dettes des opérateurs économiques et des entreprises locales restera en cours jusqu'au 31 décembre 2024.*

Le gouvernement de la transition Malienne a débloqué ce week-end une enveloppe de 200 milliards FCFA pour rembourser une partie de la dette intérieure qui s'élève à plus de trois milles milliards de FCFA. Le montant, annoncé par le ministère de l'économie et des finances dans un communiqué lu à la chaîne nationale ORTM, sera mis à la disposition du trésor public. « Un programme d'apurement de la dette intérieure de 200 milliards FCFA a été décidé par l'Etat du Mali. À partir du lundi,

le paiement des mandats en souffrances va commencer et il va concerner tous les secteurs d'activités», a informé le ministre de l'Economie et des Finances, Alousséini Sanou, qui a réuni le week-end les opérateurs économiques à l'hôtel des finances.

Sur la chaîne nationale, le ministre Sanou est revenu sur les motifs qui ont justifié le retard observé par le l'Etat dans le remboursement de ses créanciers nationaux. Selon lui, la crise au nord a contraint le gouvernement à faire face



à d'autres dépenses supplémentaires obligeant son département à prendre un peu de retard dans le paiement de la dette intérieure. Aussi, explique-t-il, le Mali vit un contexte économique difficile à cause du choix que les autorités maliennes ont pris. « Depuis 2020, l'Etat du Mali n'a bénéficié aucun appui budgétaire de l'extérieur. Le pays marche

avec les recettes internes mobilisées par la douane, les impôts et le domaine. Le financement de l'économie par les banques nationales, la banque centrale est drastiquement réduit », a justifié le ministre, saluant la résilience des entreprises et les opérateurs face aux nombreuses difficultés financières qu'ils traversent. Poursuivant, il a indiqué

que le programme d'apurement de la dette intérieure à hauteur de 200 milliards FCFA vise à maintenir la dette interne à un niveau acceptable.

L'ancien Premier ministre Moussa Mara, prompt à se prononcer sur les décisions politiques, a salué l'initiative du gouvernement expliquant qu'elle allègera le fardeau financier des entreprises et relancera l'économie du pays. « Son remboursement, au moins partiel, permettra aux entreprises, aux banques et même à l'Etat de bénéficier de ressources utiles », a commenté l'ex-chef du gouvernement en exhortant le trésor public à observer la plus grande transparence dans les paiements en favorisant les créanciers les plus fragiles.

maliweb.net

PLF 2025

## La promesse d'un État social mise au défi des contraintes budgétaires

*Malgré des initiatives louables visant à renforcer la protection sociale et à améliorer les services publics, des questions demeurent sur la faisabilité et la viabilité des mesures ambitieuses contenues dans le Projet de loi de finances 2025, surtout face aux défis financiers qui se profilent.*

Une des priorités du PLF 2025 est la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO). Pour accompagner cette extension, le gouvernement prévoit la création de 6 500 nouveaux postes budgétaires dans le secteur de la santé, une mesure essentielle pour garantir un accès élargi aux soins. De plus, le budget alloué à l'éducation s'élève à 47,4 milliards de dirhams (DH), visant à réduire les inégalités scolaires et à améliorer l'accès à un enseignement de qualité, en particulier dans les régions défavorisées.

Les dépenses de fonctionnement du budget général

atteignent 320,9 milliards DH, avec un accent sur les secteurs sociaux. Le gouvernement prévoit également d'allouer 1 milliard de DH au Fonds de soutien à l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) et 800 millions de DH aux établissements pénitentiaires, reflétant ainsi une approche globale du développement social.

Dépendance aux emprunts Cependant, ces engagements s'accompagnent de défis financiers majeurs. Le PLF 2025 anticipe un besoin de financement net de 63,5 milliards DH, que le gouvernement prévoit de couvrir par des emprunts internes et externes. L'au-



torisation de lever jusqu'à 125 milliards DH par l'émission d'obligations pourrait alourdir davantage la dette publique. Cette dépendance aux emprunts soulève des préoccupations sur la soutenabilité à moyen terme de ces politiques sociales. Pour soutenir ces engagements, le PLF 2025 propose une série de mesures fiscales visant à augmenter les recettes publiques. Parmi ces mesures, le réaménagement du barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR) vise à alléger la charge fiscale sur les

contribuables. Ainsi, le relèvement de la première tranche du barème relative au revenu net exonéré de 30 000 dirhams à 40 000 dirhams permettra d'exonérer tous les revenus salariaux inférieurs à 6 000 dirhams par mois.

En outre, la réforme prévoit une augmentation du montant annuel de la réduction d'impôt sur le revenu au titre des charges de famille, passant de 360 à 500 dirhams par personne à charge, avec un plafond annuel de réduction rehaussé à 3 000 dirhams pour six personnes à charge. Ces mesures visent à alléger la pression fiscale sur les ménages, mais leur impact sur les ménages vulnérables reste incertain, en particulier si le déploiement du Registre social unifié (RSU) n'est pas mené efficacement.

Équilibre entre finances publiques et besoins sociaux La réussite de ces réformes repose sur la capacité à équilibrer les finances publiques tout en répondant aux besoins croissants de la

population. Le projet, bien qu'il amorce des changements importants, montre que le chemin vers un État social effectif reste semé de défis. La nécessité d'augmenter les recettes fiscales tout en maintenant des mesures d'allègement fiscal pour les ménages soulève des questions sur la manière dont le gouvernement parviendra à jongler avec ces enjeux contradictoires. Le PLF 2025 pose un défi crucial : comment réaliser la promesse d'un État social tout en faisant face aux contraintes budgétaires croissantes ? Les réformes proposées, si elles sont mises en œuvre de manière réfléchie et efficace, pourraient constituer un pas en avant vers cet objectif, mais leur succès dépendra d'une gestion prudente et d'une volonté politique forte pour naviguer dans un contexte économique complexe marqué par les incertitudes géopolitiques.

challenge.ma

Agbélouvé

## La NSCT fait dépister les femmes des cotonculteurs du cancer de sein

*La Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) déploie sa politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) dans la préfecture de Zio. En partenariat avec l'association All For Change, elle a organisé samedi 19 octobre 2024 au Centre Médico-Social (CMS) d'Agbélouvé, une campagne de dépistage du cancer de sein et de consultation gynécologique au bénéfice des femmes des producteurs de coton.*

**A**cœur le bien-être des cotonculteurs, la NSCT déroule sa RSE avec l'association All For Change, pour dépister et sensibiliser les femmes des paysans sur le cancer de sein. Et le choix du mois d'octobre pour mener cette campagne n'est pas fortuit, car il est consacré à la lutte contre le cancer.

« Ce jour entre dans le cadre des activités de la NSCT, c'est-à-dire, la campagne de santé. En cette année, cette campagne est axée sur la femme. Nous savons que la femme c'est le pilier de la famille, la mère de l'humanité. Donc aujourd'hui, nous sommes là pour apporter l'information aux femmes d'Agbélouvé... Cette activi-

té a commencé par la sensibilisation. Actuellement nous sommes en campagne de dépistage du cancer du sein et un examen gynécologique. Il est important pour chaque femme de se connaître et pour chaque homme de connaître sa femme pour pérenniser les actions de santé », a expliqué Dr Ingrid Kengne, gynécologue obstétricienne, conseillère en santé de l'association All For Change.

Selon Dr Kengne, le cancer du sein est le premier cancer de la femme dans le monde et au Togo. C'est également la première cause de mort de cancer au Togo et dans le monde. En 2022, sur 100% de femmes diagnostiquées au Togo,



66% sont décédées à cause de l'ignorance et de la stigmatisation. D'où la nécessité de renforcer la sensibilisation.

« Aujourd'hui, on nous a appris comment palper nos seins en commençant par la position. On peut être debout, assis ou couché pour faire l'auto palpation. Aussi nous avons été sensibilisées sur comment prendre soin de nous. Je suis très contente de cette initiative et je dis un sincère merci à la NSCT et son partenaire All For Change », a déclaré Daouda Kpama Simana, bénéficiaire de la prise en charge.

Pour Piabalo Yaka, directeur régional de la NSCT,

l'objectif en organisant cette campagne est de faire disparaître cette maladie au Togo.

« L'objectif pour nous est d'offrir une santé durable aux femmes des producteurs ou celle-là même qui mènent les activités cotonnières. Vous n'êtes pas sans savoir que cette maladie prend de l'ampleur dans nos sociétés. En tant que société citoyenne, notre objectif est de contribuer à éradiquer cette maladie » a-t-il indiqué.

La NSCT et sa politique RSE Dans le cadre de sa politique RSE, la NSCT au bien-être des producteurs de coton en les accompagnant dans leur milieu respectif.

En témoigne les différentes actions de la NSCT dont la caravane de la santé au

cours de laquelle, elle mobilise le personnel médical dans les régions pour des soins gratuits des producteurs et de la population et le projet dénommé foyer amélioré où des foyers améliorés sont distribués à la population.

« L'idée c'est de préserver la santé de la population à travers ce projet car les foyers que nous distribuons sont écologiques et ne dégagent pas de la fumée », a expliqué Bijou Assogbavi, responsable communication de la NSCT.

En plus du dépistage du cancer du sein, la NSCT a aussi saisi l'occasion pour distribuer des médicaments à la population.

« Comme on est dans le mois d'octobre qui est consacré au dépistage du cancer, nous avons donc voulu combiner la caravane de santé qui consiste à distribuer gratuitement les médicaments et prendre en charge les soins de la population et combiner le dépistage du cancer du sein, d'où l'activité de ce jour », a indiqué M. Assogbavi.

Gapola.tg

## Sports

### Le Togo plaide pour un monde plus inclusif

*(Togo Officiel) - Le Togo, représenté par son ministre des sports et des loisirs, Lidi Bessi-Kama, a participé du 16 au 19 octobre au 12ème forum sportif international en Russie. Les travaux, ouverts par le président de la fédération de Russie, Vladimir Poutine, étaient axés sur le thème : « La Russie, une puissance sportive ».*

**C**ette rencontre qui a réuni les ministres et hauts responsables sportifs de plusieurs nations, avait pour objectif de renforcer la coopération internationale dans le domaine du sport. Les participants ont eu l'occasion d'échanger sur les meilleures pratiques en matière d'entraînement sportif et sur les méthodes d'accompagnement scientifique des athlètes, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Intervenant sur le sous-thème « la nécessité de l'organisation des Jeux sportifs justes et équitables et l'inadmissibilité des mesures restrictives et discriminatoires envers les athlètes », Lidi Bessi-Kama a souligné l'importance de l'inclusion dans le sport mondial.

« Le sport, vecteur de paix et de cohésion, est aujourd'hui victime des enjeux géopolitiques et stratégiques qui menacent ses



valeurs fondamentales », a déploré la ministre avant d'indiquer que « le Togo plaide pour l'avènement d'un monde sportif inclusif avec pour point d'orgue l'organisation des événements sportifs où chaque athlète, peu importe sa nationalité, peut concourir au même titre que les autres athlètes ».

L'officielle a, en outre, précisé que cette « démarche, loin de servir d'appendice aux positions divergentes en jeu, vise à sonner l'alerte pour une prise de conscience collective afin que le sport puisse échapper à toute sorte d'influence. C'est en échappant à toute sphère d'influence que le sport pourra contri-

buer efficacement et durablement à bâtir un monde épris de paix, un monde sans cloisonnement ».

Pour conclure, la ministre a invité les États « à se servir de la magie socialisatrice et pacificatrice du sport pour faire baisser les tensions nationales et internationales là où les dialogues, les ballets diplomatiques ou les campagnes militaires ont souvent avoué leur incapacité à ramener la paix et la concorde universelle ». En marge des assises, la ministre a eu un entretien avec son homologue russe, Mikhaïl Degtyarev, sur des questions d'intérêt commun en matière de sports et de loisirs.



BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO  
 ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT  
 BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO



**TRANSFORMING  
 ECOWAS  
 COMMUNITIES**

**TRANSFORMER  
 LES COMMUNAUTES  
 DE LA CEDEAO**

**TRANSFORMANDO  
 AS COMUNIDADES  
 DA CEDEAO**

